## **TONNA ELECTRONIQUE SA**

précédent)

## **RAPPORT ANNUEL 2013 - ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION 2013**

ANNEXE « MANDATS, FONCTIONS ET REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX » en page 16

Monsieur Bruno PROUST, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société TONNA ELECTRONIQUE

Rémunération versée par la société en 2013 : Néant

Avantages en nature octroyés en 2013 : Néant

Autres mandats et fonctions exercés (au sein du groupe) :

Président de la société holding FINANCIERE PONTOISE SAS

Rémunération versée par la société en 2013 : 79 000 euros (contre un montant de 68 476 euros pour l'exercice précédent)

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société FINANCIERE TONNA SA Président des sociétés PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES SAS, ANTENNES FT SAS, ELAP SAS et UTEM SARL

Monsieur Bruno PROUST ne perçoit aucune rémunération ou avantage des sociétés ci-dessus.

Monsieur Patrice PETIT, Directeur Général Délégué de la société TONNA ELECTRONIQUE Rémunération totale versée par la société en 2013 : 81 036 euros (rémunération fixe exclusivement)

(contre un montant de 75 077 euros pour l'exercice précédent)

Avantages en nature octroyés en 2013 : 3 413 euros (contre un montant nul pour l'exercice

Autres mandats et fonctions exercés (au sein du groupe) :

Directeur Général Délégué de la société FINANCIERE TONNA SA

Monsieur Patrice PETIT ne perçoit aucune rémunération ou avantage de cette société.

La société de droit italien ACET S.R.L., Administrateur personne morale de la société TONNA ELECTRONIQUE, représentée par Monsieur Gabriele BOSCHETTI, salarié de la société TONNA ELECTRONIQUE depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013 en qualité de Export Manager

Monsieur Gabriele BOSCHETTI a perçu une rémunération brute de 38.776,27 euros au titre de l'exercice 2013

La société ACET S.R.L. ne perçoit aucune rémunération ou avantage de la société.

Autres mandats et fonctions exercés (en dehors du groupe) :

Représentant légal liquidateur de la société ACET S.R.L.

Madame Annick MONETA, Administrateur et Président du comité d'audit de la société TONNA ELECTRONIQUE

Madame Annick MONETA ne percoit aucune rémunération ou avantage de la société.

Autres mandats et fonctions exercés : Néant

Monsieur Thierry PETIT, Administrateur de la société TONNA ELECTRONIQUE

Monsieur Thierry PETIT ne perçoit aucune rémunération ou avantage de la société.

Autres mandats et fonctions exercés au sein du groupe :

Administrateur de la société FINANCIERE TONNA SA

Monsieur Thierry PETIT ne perçoit aucune rémunération ou avantage de cette société.

Autres mandats et fonctions exercés en dehors du groupe :

Chef de secteur au sein du Groupe CANAL+

Monsieur Franck TONNA, Administrateur de la société TONNA ELECTRONIQUE

Monsieur Franck TONNA ne perçoit aucune rémunération ou avantage de la société.

Autres mandats et fonctions exercés au sein du groupe :

Administrateur de la société FINANCIERE TONNA SA

Monsieur Franck TONNA ne perçoit aucune rémunération ou avantage de cette société.

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du code de commerce, nous vous précisons que la société n'a pris aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à un tel événement.